



## Inscriptions à l'école Maternelle l'Envol RENTREE 2023/2024

Madame, Monsieur,

Vous habitez à La Boisse et vous avez un enfant qui doit faire sa rentrée à l'école maternelle. Voici les modalités d'inscription pour l'année scolaire 2023/2024 :

**Votre enfant doit être né entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020**

Merci de vous rendre d'abord à la Mairie et procéder à l'inscription administrative en présentant un justificatif de domicile (ce passage en mairie est obligatoire, il est inutile de me contacter avant).

Puis, me faire parvenir dans la boîte aux lettres de l'école :

- Le **document d'inscription** qui vous a été remis par la Mairie
- Les photocopies des **pages de votre livret de famille** (pages vous concernant et page de votre enfant)
- La photocopie des **4 pages du carnet de santé de votre enfant** où sont notés tous les vaccins obligatoires
- La **fiche de renseignements** qui vous sera remise en mairie remplie avec une adresse mail valide.

L'inscription administrative de votre enfant sera ainsi réalisée et je prendrai alors contact avec vous pour vous indiquer tous les renseignements dont vous aurez besoin. Une visite d'école sera programmée juste avant la rentrée scolaire.

Avec tous mes remerciements.



Catherine BRUN  
Directrice de l'école Maternelle l'Envol